

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT
N° 08 /AOIO/ADC/CIPM/2024 DU 02 /04 /2024

**POUR L'ACQUISITION ET LA MISE A JOUR DES DONNEES WGS-84
D'AERODROME ET D'OBSTACLE DES AEROPORTS DE DOUALA ET
MAROUA- SALAK**

Financement : SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.

Imputation : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A., Exercice 2024, Ligne 81006.

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution de son plan d'actions pour l'année en cours, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres International Ouvert pour l'acquisition et la mise à jour des données WGS-84 d'aérodrome et d'obstacle des Aéroports de Douala et Maroua-Salak.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres portent sur :

- La réalisation d'un levé initial WGS-84 complet des installations aéroportuaires, des obstacles des surfaces de limitations d'obstacle de l'Annexe 14 et Carte Type A de l'OACI, en conformité avec l'Annexe 14 et le Manuel Doc 9674 – WGS-84 de l'OACI à l'Aéroport de Maroua-Salak ;
- La mise à jour des levés WGS-84 des installations aéroportuaires, des obstacles des surfaces de limitations d'obstacle de l'Annexe 14 et Carte Type A de l'OACI, en conformité avec l'Annexe 14 et le Manuel Doc 9674 – WGS-84 de l'OACI à l'Aéroport de Douala ;
- L'acquisition d'une image satellite ortho-rectifiée couvrant 100 km² avec une résolution minimale de 50 cm, incluant des points de contrôle au sol (GCP) pour l'aéroport de Maroua-Salak ;
- L'importation des surfaces de limitations d'obstacle de l'Annexe 14 et Carte Type A, images satellite, obstacles levés dans le logiciel GDMS Online utilisé par ADC SA ;
- La restitution virtuelle des levés. La formation avancée virtuelle au logiciel de gestion des obstacles GDMS Online pour deux (02) personnes.

NB : Les détails sont contenus dans les Termes De Référence (TDR) du présent Dossier d'Appel d'Offres.

3. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises ayant leur siège social en République du Cameroun ou à l'Etranger, et spécialisées dans l'acquisition et la mise à jour des données WGS-84 d'aérodrome et d'obstacle des aéroports.

4. Allotissement

Les prestations sont constituées en un seul lot.

5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres seront financées par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Exercice 2024, Ligne 81006.

6. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des études préalables est d'environ **quatre-vingt-dix millions (90 000 000) F CFA TTC.**

7. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, aux heures ouvrables, au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., **porte 0104**, sise à

l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, Tél. 222 23 36 02, postes 359/335, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A, **porte 0104**, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, Tél. : **222 23 36 02, postes 359/335**, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) FCFA**, dans le compte d'affectation spéciale intitulé « CAS-ARMP » ouvert dans les agences BICEC : Yaoundé Agence centrale, Douala-Bonanjo, Limbé, Buéa, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, N'Gaoundéré, Garoua et Maroua.

9. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **porte 0104**, au plus tard le **17/05/2024 à 12 heures**, et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT

N° **08** /AOIO/ADC/CIPM/2024 DU **02** / **04** /2024

POUR L'ACQUISITION ET LA MISE A JOUR DES DONNEES WGS-84 D'AERODROME ET D'OBSTACLE DES AEROPORTS DE DOUALA ET MAROUA-SALAK.

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Caution de soumission

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréé par le ministère en charge des Finances, d'un montant **d'un million huit cent mille (1 800 000) F CFA** et valable pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres. La liste des structures habilitées est jointe en pièce n°11.

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature du présent avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le **17/05/2024 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A, dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, **porte 1103**.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse des offres techniques et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

13. Délai d'exécution

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de

neuf (09) mois.

14. Evaluation des offres

Les offres seront évaluées sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après :

14.1. Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ou au moins une pièce administrative non conforme au-delà du délai de 48 heures (confère RPAO, Enveloppe A) ;
- Absence de caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Dossier financier incomplet (confère RPAO, Enveloppe C, page 23) ;
- Présence d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non inscription dans la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP (déclaration à joindre dans le dossier technique) ;
- Absence de certificat valide SMQ ISO 9001 couvrant les levés topographiques ;
- Une note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections des erreurs arithmétiques de son offre financière ;
- Absence de renseignement d'un prix unitaire quantifié.

14.2. Critères essentiels

- | | |
|---|-----------|
| 1. Références en prestations similaires : | 25 points |
| 2. Qualification des experts : | 30 points |
| 3. Note méthodologique | 20 points |
| 4. Moyens matériels et logiciels | 15 points |
| 5. Preuves d'acceptation des conditions du marché : | 06 points |
| 6. Présentation de l'offre : | 04 points |

Les détails de la notation sont contenus dans le RPAO.

15. Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de Qualité/Coût, conformément aux procédures décrites dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date limite du dépôt des offres.

17. Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la mieux disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

18. Renseignements complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Sécurité Sûreté Qualité et Environnement de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen **Tél. 222 23 36 02 poste 520/386.**

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ;
- CONAC : 222 20 37 32 / 658 26 26 82 ;
- Numéro vert CONAC : 1517.

Ampliations :

- MINMAP (pour information)
- ARMP (pour information)
- Conseil d'Administration (pour information) ;
- Président CIPM (pour information) ;
- DQ (pour information) ;
- DG.M (pour archivage) ;
- Service du Courrier (pour affichage) ;
- Site internet ADC SA (www.adcsa.aero).



Yaoundé, le 26 MARS 2024

LE DIRECTEUR GENERAL,

Thomas Ouona Nsimou